



Comité technique  
permanent  
-  
249<sup>ème</sup>/250<sup>ème</sup> session

PC0794Fa

Bruxelles, le 10 septembre 2025.

## **COMMERCE ELECTRONIQUE**

### **Stratégie de politique de lutte contre la fraude de l'OMD en matière de commerce électronique**

#### **(Point VIII. a de l'ordre du jour)**

#### **RESUME**

##### **Objet du document**

Le présent document traite des travaux en cours de l'OMD en matière de commerce électronique, sous l'angle de la politique de lutte contre la fraude, en évoquant les défis rencontrés à cet égard dans un contexte de croissance rapide du commerce électronique transfrontalier, marqué notamment par des menaces telles que le commerce illicite et les fausses déclarations.

L'exposé mettra en lumière des initiatives phares telles que le Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale, et l'Opération STOP, qui cible le trafic de drogue, les contrefaçons de marchandises et d'autres activités illicites utilisant la voie postale et les messageries express. Il présentera en outre les dernières évolutions intervenues concernant les indicateurs de risque des envois postaux/express qui figurent dans le Recueil de l'OMD sur la gestion des risques.

##### **Actions attendues de la part du Comité technique permanent**

Le CTP est invité à prendre connaissance et débattre, sous l'angle de la politique de lutte contre la fraude, des travaux en cours et des évolutions intervenues dans le domaine du commerce électronique, et notamment des initiatives actuelles, des défis émergents et des priorités stratégiques pour l'avenir.

\*

\* \*

## **I. Introduction**

1. L'expansion rapide du commerce électronique transfrontalier ouvre des perspectives majeures pour le commerce mondial mais elle s'accompagne également de risques croissants liés au commerce illicite, aux fausses déclarations et au trafic de substances dangereuses. Tout en reconnaissant ces risques, l'OMD s'est résolument engagée à relever les défis posés par le commerce électronique transfrontalier en matière de lutte contre la fraude. Parmi les principales mesures prises à cet égard, il convient de mentionner les initiatives en cours telles que le Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale, et l'Opération STOP, qui cible le commerce illicite (concernant par exemple les drogues, les contrefaçons de marchandises et les substances dangereuses) afin de répondre à des menaces telles que le trafic de drogue ou d'autres formes de criminalité perpétrées par le biais du commerce électronique.

## **II. Évolutions intervenues depuis la dernière session**

### **a. Contribuer à la sécurité du commerce électronique en s'appuyant sur la coopération internationale**

2. Récemment, le Secrétariat de l'OMD a activement participé à divers ateliers et réunions afin de soutenir les initiatives en cours prises par d'autres organisations internationales et de renforcer la coopération dans le domaine du commerce électronique. Il a ainsi participé à l'atelier régional sur le commerce électronique transfrontalier organisé en mars 2025 par le Secrétariat de l'Organisation des douanes de l'Océanie (OCO), à la 143<sup>ème</sup> session de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), qui s'est tenue en mai 2025, et au cours organisé à Bruxelles au mois de juin 2025 par l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), consacré aux méthodes employées pour le trafic de drogue et plus particulièrement aux colis postaux. En outre, dans le cadre du Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale, l'OMD a organisé une réunion d'experts regroupant des participants d'administrations douanières nationales, de l'OICS et de l'Union Postale Universelle (UPU).
3. Lors de ces événements, l'OMD a apporté sa contribution aux débats sur l'amélioration de la collaboration entre les douanes et les postes, l'amélioration de la gestion des risques dans la chaîne logistique postale et la réponse aux défis liés au trafic illicite des drogues de synthèse dans un contexte de croissance des flux du commerce électronique.

### **b. Opération STOP – Lutter contre le trafic illicite des Droits de propriété intellectuelle (DPI) et des produits médicaux**

4. Suite aux échanges de vues et aux orientations formulées lors de la 44<sup>ème</sup> session du Comité de la lutte contre la fraude et de la 21<sup>ème</sup> réunion du Groupe de l'OMD sur la contrefaçon et le piratage, et grâce au soutien financier de la douane japonaise, le Secrétariat a organisé l'Opération STOP IV du 12 au 30 mai 2025.
5. Cette opération avait pour objet d'intercepter et de saisir des médicaments contrefaits et/ou de qualité médiocre, ainsi que d'autres produits vendus par le biais des plates-formes de commerce électronique en infraction aux droits de propriété intellectuelle (DPI), et en particulier les biens de consommation courante présentant des risques pour la santé et la sécurité.
6. En préalable à l'opération, une formation complète en ligne a été dispensée à tous les participants désignés par les administrations Membres. Les titulaires de droits et autres parties prenantes concernées ont bénéficié de cette formation tandis que, par ailleurs, le Plan opérationnel et les informations détaillées concernant la gestion des risques ont été mis uniquement à la disposition des administrations douanières participantes, sur la plate-forme CENcomm sécurisée.

7. En favorisant le partage des informations et la coordination des mesures de lutte contre la fraude, l'Opération STOP contribue à renforcer les capacités opérationnelles des Membres, à protéger la santé et la sécurité publiques et à améliorer la réponse apportée par la communauté douanière mondiale face à l'évolution des menaces.
- c. 3<sup>ème</sup> Symposium intitulé « Éliminer les contrefaçons du commerce électronique »**
8. Suite au succès des deux premiers symposiums, l'OMD accueillera le troisième symposium intitulé « Éliminer les contrefaçons du commerce électronique », qui se déroulera sous un format hybride le 25 novembre 2025, au siège de l'OMD à Bruxelles et en ligne.
9. Les deux premières éditions du symposium (juin 2024 et janvier 2025) étaient destinées à lutter contre les contrefaçons de marchandises dans le commerce électronique et l'édition de janvier 2025 mettait particulièrement l'accent sur les médicaments et les dispositifs médicaux. Avec plus de 1000 participants, cette seconde édition a suscité un vif intérêt, ce qui atteste l'importance de cette initiative.
10. Le troisième symposium permettra :
- de présenter le rapport et les principaux résultats de l'Opération STOP IV ;
  - de mieux faire connaître les risques et les conséquences des contrefaçons de marchandises dans le commerce électronique ; et
  - de promouvoir une meilleure coopération internationale entre les douanes, les entreprises de ce secteur d'activité et les parties prenantes pertinentes.
11. Cet événement soutient l'approche stratégique adoptée par l'OMD en matière de commerce électronique en favorisant la collaboration, en améliorant le partage des informations et en renforçant l'élaboration de réponses communes pour mieux protéger les consommateurs et sécuriser les chaînes logistiques mondiales.
- d. Renforcer les réponses opérationnelles face au trafic de drogue – Réunion d'experts du Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale**
12. Dans le cadre du Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale, l'OMD a organisé du 4 au 8 août 2025 une réunion d'experts qui s'est tenu au Centre régional de formation (CRF) de l'OMD de Saint-Domingue (République Dominicaine). Cet événement était organisé en étroite coopération avec l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), l'Union Postale Universelle (UPU) et le Bureau régional de liaison chargé du renseignement (BRLR) d'Amérique centrale, et il a bénéficié d'un soutien appuyé de la part du Centre régional de formation.
13. La réunion, à laquelle participait un groupe constitué d'experts douaniers et de partenaires internationaux, visait à renforcer les réponses opérationnelles face au trafic des drogues de synthèse acheminées par la voie postale et par messagerie express. Les échanges de vues ont porté sur les questions suivantes :
- passage en revue des menaces aux échelons mondial et régional ;
  - échange des bonnes pratiques et des connaissances opérationnelles ;
  - actualisation des indicateurs de risque dans le Volume 2 du Recueil de l'OMD sur la gestion des risques en matière douanière ; et
  - promotion des outils et instruments de l'OMD, de l'OICS et de l'UPU pour en assurer une compréhension plus poussée.

14. Le programme, qui se déroulait sur cinq journées, était constitué d'exposés techniques, d'études de cas et d'exercices interactifs. L'événement était destiné à favoriser des partenariats durables, à améliorer la coordination entre les parties prenantes et à renforcer la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre les drogues de synthèse, afin de soutenir directement la lutte contre ce fléau et de contribuer à renforcer la sécurité à l'échelon mondial.

**e. Actualiser les indicateurs de risque des envois postaux/express - Recueil de l'OMD sur la gestion des risques en matière douanière**

15. En réponse à l'évolution des menaces dans le contexte des envois postaux/express, les indicateurs de risque relatifs à ces envois, incorporés en 2013 dans le Volume 2 du Recueil sur la gestion des risques, ont été entièrement actualisés lors de la réunion d'experts du Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale (août 2025).
16. Les indicateurs révisés seront présentés à l'occasion de la 22<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail sur la Stratégie mondiale en matière d'information et de renseignement (GT SMIR), qui aura lieu en octobre 2025, ainsi que lors de la présente réunion du CTP pour information, avant d'être soumis pour entérinement lors de la 46<sup>ème</sup> session du Comité de lutte contre la fraude (CLF), en 2026.
17. Ces mises à jour sont destinées à doter les administrations douanières des outils opérationnels les plus récents, afin de mieux identifier et gérer les envois présentant un risque élevé, en particulier dans un contexte de croissance rapide des flux du commerce électronique et d'utilisations inappropriées de plus en plus fréquentes des chaînes logistiques des envois postaux et express.

**III. Prochains axes de travail**

18. En matière de politique de lutte contre la fraude, l'OMD continuera :
  - de renforcer la collaboration interinstitutionnelle ;
  - de poursuivre et d'améliorer la politique de renforcement des capacités des Membres ;
  - d'actualiser les outils opérationnels afin de répondre aux menaces émergentes ;  
et
  - d'appuyer un environnement sécurisé et efficace pour le commerce électronique, assurant la protection des consommateurs et des chaînes logistiques mondiales.

**IV. Actions attendues de la part du Comité technique permanent**

19. Le CTP est invité à :
  - prendre note des progrès réalisés à ce jour dans le domaine du commerce électronique transfrontalier, sous l'angle de la politique de lutte contre la fraude, et participer aux échanges de vues afin de formuler des orientations sur les défis émergents et sur les priorités stratégiques de demain ;
  - prendre note de la mise à jour des indicateurs de risque des envois postaux/express figurant dans le Recueil sur la gestion des risques et encourager les Membres à continuer de faire part de leurs études de cas, bonnes pratiques et initiatives en la matière, notamment en ce qui concerne les indicateurs de risque des envois postaux/express et le Manuel afférent ;
  - encourager les Membres à participer activement aux travaux à venir sur le commerce électronique transfrontalier, et en particulier au Projet de détection des drogues de synthèse acheminées par voie postale et à l'Opération STOP.

